

### 1. Objectif du stage :

C'est un stage de formation humaine qui a pour objectif de permettre à chaque élève ingénieur de faire l'expérience de la vie en entreprise, et plus largement de la vie professionnelle dans le but d'enrichir son expérience socio-technique.

Ce stage peut prendre des formes variées :

- Stages en entreprise qui permettent à l'élève d'observer et de comprendre sa structuration, ses moyens et ses méthodes de travail. Après la découverte de l'entreprise, le stagiaire peut participer à des travaux d'application ou d'ingénierie
- Contribution à des activités techniques ou sociales au sein d'une association ou d'une organisation humanitaire

### 2. Activités et responsabilités de l'élève :

#### 2.1 Durant le stage :

- Accomplissement d'un programme de stage consistant avec le meilleur apport pour le stagiaire.
- Respect des horaires de travail et du règlement interne de l'établissement d'accueil.
- Description dans le journal du stage des tâches journalières effectuées.
- Rédaction d'un rapport couvrant le déroulement du stage dont une copie sera remise avant la fin du stage à l'encadrant dans l'établissement d'accueil et le tuteur à SUP'COM.

#### 2.2 Après le stage :

- Présenter au service des stages de SUP'COM dans un délai de 15 jours après la fin du stage :
  - Une copie du rapport de stage avec la première page portant le cachet de l'établissement d'accueil et les signatures de l'encadrant externe et le tuteur à SUP'COM.
  - le journal de stage visé par l'encadrant du stage dans l'établissement d'accueil.
  - Une copie de l'attestation de fin de stage
- Soutenir son travail de stage devant un jury d'évaluation composé de deux enseignants de SUP'COM et un représentant de l'établissement d'accueil du stagiaire.

### 3. Suivi du stagiaire :

- Le suivi du stagiaire sera assuré conjointement par un encadrant dans l'établissement d'accueil et un tuteur à SUP'COM.
- Les encadrants dans l'établissement d'accueil veilleront au bon déroulement du stage en fournissant au stagiaire la documentation et la logistique nécessaires et guideront le stagiaire dans l'accomplissement de son programme de stage.
- Le tuteur à SUP'COM interviendra au mois 3 fois : une 1<sup>ère</sup> rencontre avec le stagiaire avant le démarrage du stage pour bien le préparer, un 2<sup>ème</sup> contact en milieu de la période du stage pour évaluer l'avancement du stagiaire et lui fournir les recommandations nécessaires et enfin une 3<sup>ème</sup> rencontre pour guider le stagiaire dans la préparation de son rapport de stage et sa soutenance orale.

- En complément aux moyens de l'établissement d'accueil, SUP'COM mettra à la disposition du stagiaire tout autre moyen de l'école jugé d'un intérêt pour l'établissement d'accueil pour la bonne réussite de l'exécution du programme de stage (accès à la bibliothèque, aux outils et équipements techniques, conseil des enseignants chercheurs,...).
- Compte tenu de l'importance de l'appréciation des encadrants externes dans l'évaluation du stagiaire, ils invités à compléter un formulaire d'évaluation du stagiaire qui doit être envoyé d'une manière confidentielle au tuteur à SUP'COM. Ce dernier communiquera sa propre évaluation et celle de l'encadrant externe au service des stages de SUP'COM.
- Le tuteur à SUP'COM, après coordination avec les responsables de l'établissement d'accueil, peut envisager d'effectuer quelques visites sur site pour contrôler le stagiaire et coordonner le suivi de ses activités de stage avec les encadrants dans l'établissement d'accueil.

#### **4. Consignes pour la rédaction du rapport de stage:**

- Le rapport de stage à rédiger par l'élève ingénieur sera conçu comme une étape de prise de recul par rapport à l'expérience du stage, dans tous ses aspects.
- L'objectif de ce rapport est d'écrire les réflexions et les analyses que cette expérience aura pu susciter après coup.
- Les thèmes abordés sont choisis par l'élève et s'appuient sur ses perceptions, difficultés, surprises qui l'ont interrogé durant le stage (son travail, le travail des autres, les rapports dans le travail, l'intégration, la culture de l'entreprise, etc.).
- Le tuteur du stage à SUP'COM peut solliciter le suivi de la rédaction du rapport par un enseignant de langue à SUP'COM s'il juge que l'élève souffre de difficultés linguistiques.